

423647B

Alfred LEFORT

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS
MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG
ET DE L'ACADÉMIE STANISLAS DE NANCY

HISTOIRE

DU

DÉPARTEMENT DES FORÊTS

(LE DUCHÉ DE LUXEMBOURG DE 1795 à 1814)

D'APRÈS LES ARCHIVES DU GOUVERNEMENT GRAND-DUCAL

ET DES

DOCUMENTS FRANÇAIS INÉDITS

Avec une préface de M. le Professeur GODEFROID KURTH.

→ TOME I ←
(seul pour)



PARIS,
Alphonse PICARD et Fils
Libraires-Éditeurs,
82, Rue Bonaparte, 82.

BRUXELLES.
Société Belge de Librairie,
Oscar SCHEPENS et Cie, Éditeurs
16, Rue Treurenberg, 16.

LUXEMBOURG.
IMPRIMERIE P. WERRÉ - MERTENS.



EXTRAIT DES PUBLICATIONS

DE LA

SECTION HISTORIQUE DE L'INSTITUT GRAND-DUCAL

PRÉFACE

Voici un livre qui mérite à plus d'un titre l'attention des lecteurs belges et luxembourgeois.

L'auteur n'est pas un inconnu pour eux. Français, il a été amené par les circonstances à faire à Luxembourg des séjours fréquents et prolongés. Il s'est, cela va sans dire, intéressé à ce petit pays qu'on ne saurait connaître sans l'aimer. Et cet intérêt s'est traduit d'une manière durable dans des ouvrages qui ont fait connaître son nom : « Les Français à Luxembourg » et « La Maison française de Luxembourg ». Ce sont des essais qui attestent chez l'auteur l'amour sincère de son sujet et une grande faculté d'assimilation, encore que, de ci de là, ils trahissent une familiarité un peu récente avec les recoins de notre histoire provinciale.

M. Lefort n'a pas voulu se contenter de ces honorables débuts. Après l'élégante mise en œuvre des travaux d'autrui, il a rêvé de faire, à son tour, œuvre personnelle, de descendre dans la mine et d'en extraire les richesses enfouies dans les archives. Il y est resté plusieurs années, et il en sort avec le présent livre.

Il ne pouvait mieux choisir son sujet; je suis même tenté de dire que le sujet l'attendait. C'est, semble-t-il, à un Français qu'il était réservé de le traiter, et il est à remarquer d'ailleurs que c'est un compatriote de M. Lefort, M. de Lanzac de Laborie, qui a le premier raconté en un ouvrage plein d'intérêt l'histoire du régime français en Belgique.

Est-il besoin de dire que l'ouvrage de M. Lefort ne fait en rien double emploi avec celui de M. de Lanzac de Laborie? Venant après celui-ci, il le complète, il le précise, il montre l'application, dans un domaine restreint, du régime décrit

par son prédécesseur. Lanzac formule la règle, Lefort apporte les exemples. Les deux livres s'emboîtent parfaitement l'un dans l'autre. Réunis, il nous donnent la charpente de l'histoire du Luxembourg pendant la domination française.

L'œuvre de M. Lefort est considérable. Son dépouillement des archives luxembourgeoises est un travail entièrement original, et qu'on peut croire définitif. Il nous dit ce que les documents, interrogés pour la première fois, nous apprennent sur l'époque funeste dont nous avons ici l'histoire. Ce n'est pas toute l'histoire, il est vrai, car ces documents, qui sont officiels, ne laissent rien passer de l'âme des opprimés et ne disent que ce que les tyrans voulaient entendre. La conscience du peuple luxembourgeois n'y a point d'écho; le cri de sa douleur et de son indignation n'y retentit point. Mais, par contre, comme on y voit bien fonctionner la machine politique de la Révolution! L'auteur démonte chacun des rouages et nous en fait connaître le mécanisme. C'est froid et dur, mais poli et luisant; l'impression qui reste du livre correspond, en définitive, à celle que laisse le régime.

M. Lefort n'a pas voulu se départir d'une absolue objectivité: il raconte, il n'apprécie pas. Ce n'est pas qu'il soit indifférent, mais il lui a paru que les faits parlaient avec assez d'éloquence. Et puis, si la conscience de l'honnête homme est parfois révoltée, le patriotisme du Français s'emploie à contenir l'expression de sa révolte. Et de là, un accent d'historien qui est fait pour inspirer une entière confiance.

Tel est le livre dont le premier volume est aujourd'hui offert aux lecteurs. Je me persuade qu'ils lui feront bon accueil. Écrit au milieu de cruelles souffrances, il appelle sur son auteur la sympathie qui va toujours aux vaillants.

Liège, le 30 octobre 1905.

GODEFROID KURTH.

AVANT-PROPOS.

En écrivant cette histoire du Département des Forêts, nous n'avons pas eu la prétention, — le lecteur s'en apercevra facilement — de faire une œuvre littéraire. Réunir des documents, les coordonner, et le plus souvent les résumer avec toute l'exactitude et toute la clarté possibles; présenter dans un tableau d'ensemble les faits qui constituent l'histoire du pays pendant la période de quatre années embrassée par ce volume — tel a été notre but.

Les Archives du Gouvernement Grand-Ducal, complétées sur certains points par des documents français inédits, nous ont permis de suivre, pour ainsi dire au jour le jour, la vie des populations luxembourgeoises, sous la Convention et sous le Directoire.

Les faits militaires qui aboutirent à la capitulation de Luxembourg montrent au lecteur comment les Français prirent possession du pays.

L'histoire de l'Administration française, installée d'abord provisoirement à Saint-Hubert, puis transférée à Luxembourg, décrit ensuite les efforts plus ou moins heureux qu'ils firent pour s'y maintenir et pour s'y organiser.

Cette œuvre de conquête ne fut pas irréprochable. Nous avouons qu'il en a coûté plus d'une fois à notre patriotisme d'avoir à enregistrer des actes de violence, d'action, voire même de spoliation, notamment à l'égard des religieux persécutés: ce sont malheureusement des procédés par lesquels la révolution française a déshonoré ses plus belles victoires. Nous n'avons pas cherché à les dissimuler, car nous savons que le souci de la vérité est le premier devoir de l'historien. Nous nous contenterons de faire remarquer que ces faits regrettables doivent être